

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Octobre 2021

251x21

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION **PROJET DE 8 LOGEMENTS COLLECTIFS PLUS/PLAI/PLS** **OPÉRATION EN VEFA « LES AMANDIERS / LES ROSIERS »**

Dans le cadre du développement immobilier social de la commune, nous avons sollicité la SA d'HLM UNICIL pour acquérir 8 logements en VEFA dans le projet d'aménagement dit « Les Amandiers/Les Rosiers ».

Ces logements se répartissent en 4 PLUS, 3 PLAI et 1 PLS. Le financement prévisionnel de cette opération se décompose comme suit :

- UNICIL :	944.002 €
- État :	29.400 €
- MAMP :	78.847 €
- Commune :	50.000 €
- Action Logement :	146.000 €

Le prix de revient de l'opération est de 1.248.249 € et la subvention de la Ville des Pennes Mirabeau représente 4,01% du coût de l'opération.

Au titre de la subvention versée sur cette opération, la commune obtient un droit de réservation sur 2 logements.

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration de la Cité »

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE le versement de la subvention de 50.000€ à la SA d'HLM UNICIL pour l'acquisition de 8 logements en VEFA PLUS/PLAI /PLS.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 – M. FUSONE - COCH

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 29 Octobre 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI